



## **PLACOPLATRE**

**Société Anonyme au capital de 10.000.000 euros**

**Siège Social : Tour Saint-Gobain**

**12 Place de l'Iris 92400 Courbevoie**

**R.C.S. NANTERRE 729 800 706**

**A S S E M B L E E G E N E R A L E O R D I N A I R E**

**D U 1 6 M A I 2 0 2 3**

**DOCUMENT ETABLI EN CONFORMITE DE L'ARTICLE R.225-83 DU CODE DE  
COMMERCE**

**EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022**

# Placoplatre

## SOMMAIRE

	Pages
- Listes des mandataires sociaux en exercice.....	5
- Rapport de gestion du conseil d'administration.....	7
- Tableau des résultats des cinq derniers exercices .....	15
- Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux .....	16
- Bilan et compte de résultat de l'exercice du 1 <sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 .....	19
- Annexe des comptes annuels .....	24
- Ordre du jour de l'assemblée .....	45
- Texte des résolutions .....	49
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels .....	55
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions et engagements réglementés .....	57

# Placoplatre

## LISTE DES MANDATAIRES SOCIAUX EN EXERCICE

**Monsieur Thierry FOURNIER**

Président du Conseil d'administration – Administrateur

**Monsieur Stéphane GARCIA**

Administrateur - Directeur Général

**Madame Mathilde HEBERT**

Administrateur

**Monsieur Nader FLEURY**

Administrateur

**SAINT-GOBAIN PLACO**

Administrateur

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 198.221.900 euros

R.C.S. NANTERRE 950 591 735

Tour Saint-Gobain 12 Place de l'Iris 92400 Courbevoie

Représentant permanent : **Madame Maryline MICHAUD**

# Placoplatre

## RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022*



# Société PLACOPLATRE

**Société Anonyme au Capital de 10.000.000 euros**  
**Siège Social : « Tour Saint-Gobain »**  
**12 Place de l'Iris 92400 Courbevoie**

**R.C.S. NANTERRE 729 800 706**

## **RAPPORT DE GESTION - EXERCICE 2022**

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de notre société, à l'effet :

- De vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice ainsi que l'affectation du résultat,
- De vous demander également de vous prononcer sur la situation des mandats des administrateurs, ainsi que celui du commissaire aux comptes.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Le commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité et la sincérité des comptes annuels qui vous sont présentés.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

## **ACTIVITE DE LA SOCIETE**

### **Exposé sur la situation de la société**

L'activité de la Société a été marquée par une baisse sensible des volumes en comparaison avec une année 2021 particulièrement dynamique du fait d'une reprise très forte post COVID. Cette plus faible activité a également été liée d'une part à une baisse du marché, notamment la rénovation, impacté par la guerre en Ukraine qui a alimenté l'inflation et détérioré la confiance des ménages, et d'autre part à une diminution temporaire de la part de marché, en partie due aux hausses successives des prix appliquées. Le repositionnement opéré au second semestre a toutefois permis d'inverser la tendance.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires de Placoplatre est en hausse de 4% par rapport à 2021 grâce à un effet prix significatif maintenu sur toute l'année. Les hausses de prix pratiquées de janvier à avril ont eu pour objet de limiter les conséquences de l'inflation générale, particulièrement soutenue sur l'énergie, les matières premières et produits de négoce et le transport. Malgré les économies industrielles réalisées, la rentabilité de la société a sensiblement pâti de la baisse des volumes. Le résultat net social est ainsi en retrait de 24,5M€ par rapport à l'année 2021.

Pour 2022, le taux de fréquence TF2 salariés, intérimaires et sous-traitants permanents (nombre d'accidents avec et sans arrêt sur 12 mois par million d'heures travaillées placo est en légère hausse à 3,05 vs 2,57 en 2021 mais avec le même nombre d'accident.

Le déploiement de la culture Santé Sécurité se poursuit avec un focus particulier sur la réduction des risques, l'analyse des modes dégradés et sur la formation.

## Perspectives d'avenir

Pour l'année 2023, le marché des produits plâtre est attendu en baisse dans un environnement économique défavorable. Dans ce contexte, la société a pour objectif de renforcer sa position sur le marché et de restaurer ses marges malgré le contexte d'inflation soutenue. Elle poursuivra ses actions autour de sa transformation environnementale tout en faisant preuve de discipline sur ses coûts

## Résultat

Les comptes de l'exercice 2022 sont caractérisés par :

- Un chiffre d'affaires de 559 961 038 euros contre 547 904 142 euros l'exercice précédent ;
- Un résultat d'exploitation de 9 730 772 euros contre 45 449 733 euros l'exercice précédent ;
- Un résultat net de 7 461 439 euros contre 31 844 541 euros l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2022, les emprunts et dettes financières de la société s'élèvent à 36 493 260 euros et les disponibilités à 1 524 302 euros.

## Recherche et Développement

Le montant global des dépenses de R&D au titre de l'exercice est de 3 364 000 euros.

## Prises de participations et de contrôles de la société

Les participations de Placoplatre au 31 décembre 2022 sont les suivantes :

- CF Distribution : 100%
- Gypse de Maurienne : 76,99 %

## Activités des filiales par branche d'activité

**Gypse de Maurienne, dont Placoplatre détient 76,99% du capital** : sa perte nette s'élève à 158 milliers d'euros et son chiffre d'affaires à 3 396 milliers d'euros, en baisse par rapport à 2021.

**CF Distribution dont Placoplatre détient 100% du capital** : sa perte nette s'élève à 172 milliers d'euros et son chiffre d'affaires à 1 744 milliers d'euros. Il est en baisse comparé à 2021.

## Dépenses somptuaires et charges non fiscalement déductibles (articles 223 quater et 39, 4 et 223 quinquies et 39, 5 du Code général des impôts)

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 166 641 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

## Événements intervenus entre la clôture de l'exercice et la date d'établissement du rapport de gestion

Dans sa séance du 28 février, le conseil a constaté la démission de Monsieur Christian BOUIGEON de ses mandats d'administrateur et de directeur de la société et a nommé pour le remplacer Monsieur Stéphane GARCIA.

## PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2022

La réserve légale ayant atteint le dixième du capital social, le bénéfice net comptable de 7 461 438,52 euros vient s'ajouter au « Report à nouveau » bénéficiaire de 75 741 468,88 euros, pour former un total distribuable de **83 202 907,40**, euros, sur lequel nous vous proposons de prélever :

Au titre de l'intérêt statutaire de 5% du capital social, soit 500 000,00 euros

Au titre de complément de dividende pour le porter  
A 5,14 euros par action, soit 6 211 143,80 euros

Et de reporter le solde au compte report à nouveau soit 76 491 763,60 euros

Il sera mis en paiement à partir du 25 mai 2023 par la Banque CACEIS CORPORATE TRUST, 14 rue Rouget de L'Isle à ISSY LES MOULINEAUX (92130).

En outre conformément aux prescriptions de l'article 243 Bis du code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICES	NOMBRE D' ACTIONS	DIVIDENDE PAR ACTION (€)	DIVIDENDE TOTAL(€)
2019	1.305.670	17,79	23.227.689
2020	1.305.670	16,63	21.713.292
2021	1.305.670	21,95	28.659.456

## INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

	Article D. 441-I-1* : Factures <b>reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu</b>						Article D. 441 I-2* : Factures <b>émises</b> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranche de retard de paiement</b>												
Nombres de factures concernées	22					2792	510					9294
Montant total TTC des factures concernées	-79 864,30 €	-6 213 038,89 €	-391 160,08 €	-16 070,60 €	-993 087,68 €	-7 613 357,25 €	2 659 599,23 €	2 792 052,04 €	759 925,50 €	435 655,09 €	4 507 973,82 €	8 495 606,45 €
Pourcentage du montant total TTC des achats de l'exercice	-0,013%	-1,045%	-0,066%	-0,003%	-0,167%	-1,280%						
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice							0,475%	0,499%	0,136%	0,078%	0,805%	1,518%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre de factures exclues												
Montant total TTC des factures exclues												
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)</b>												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux : Fournisseurs Transports = Loi Gayssot : 30 jours Fournisseurs d'Exploitation = Loi LME : 45 jours fin de mois Sinon délais contractuels.						Délais légaux article L.441-6 du Code du Commerce.					

Ces informations sont issues de la comptabilité. Les chiffres présentés dans le tableau ne prennent pas en compte les reclassements faits dans les états financiers au titre des fournisseurs débiteurs et des clients créditeurs.

## PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

NEANT

## PRETS INTERENTREPRISES (Article L511-6 3bis du Code monétaire et financier)

Il n'existe pas de prêts interentreprises pour Placoplatre tels que définis par l'article L511-6 3bis du code monétaire et financier.

## REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2022

Le capital est de 10.000.000 euros, divisé en 1.305.670 actions et détenu à 99,79 % par la société Saint-Gobain Placo.

Les salariés ne détiennent aucune participation directe dans le capital social. Par ailleurs, la Compagnie de Saint-Gobain, société mère du Groupe, a mis en place un plan d'épargne salariale accessible aux salariés de ses filiales françaises.

# PERTES SUPERIEURES A LA MOITIE DU CAPITAL SOCIAL

NEANT

## INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

L'environnement et le Développement Durable sont au cœur du projet d'entreprise de Placoplatre. Cela est notamment décliné au travers sa Politique (Environnement Energie Santé Sécurité) et ses axes stratégiques dont celui de la Transformation Environnementale. Notre ambition est de nous comporter et être reconnu comme un acteur leader de la transformation environnementale de la construction en France, en travaillant à la décarbonation de nos activités, à la réduction de nos prélèvements dans la nature et en agissant comme acteur citoyen engagé du territoire.

Placoplatre a obtenu depuis 2015 la certification ISO 14001 de son Système de Management de l'Environnement pour les activités : extraction, concassage et broyage de gypse, conception, production et mise à la livraison de produits et systèmes à base de plâtre et plaques ciment, recyclage de produits à base de plâtre. Les établissements concernés sont Courbevoie (Siège, RH, Achats, Logistique, Recyclage, Centre de Développement et de l'Innovation, Direction Technique), les usines de Vaujours, Chambéry, Cognac, Cormeilles et les Carrières de Baillet, Cormeilles, Le Pin Villeparisis, Bernouille.

Placoplatre a également obtenu depuis 2015 la certification ISO 50001 de son Système de Management de l'Energie pour les activités : production et mise à la livraison de produits et systèmes à base de plâtre et plaques ciment. Les établissements concernés sont Courbevoie (Siège, RH, Achats, Direction Technique), les usines de Vaujours, Chambéry, Cognac et Cormeilles.

Au-delà de l'application des meilleurs standards internationaux en termes de management de l'environnement et de l'énergie, Placoplatre a décliné dans sa feuille route 2030, des objectifs environnementaux ambitieux, en valeur absolue versus 2017, notamment sur le management des déchets (-80% de résidus de production non valorisés, +30% de matière première vierge évitée), la gestion de nos emballages ( 100% recyclables et 30% de contenu en recyclé ou biosourcé) les émissions de gaz à effet de serre (-33% pour nos émissions directes et -16% pour nos émissions amont et aval), la gestion de l'eau (-50% de prélèvement d'eau industrielle), la biodiversité ainsi que le risque accidentel. Placoplatre s'inscrit également dans la trajectoire du Groupe Saint-Gobain sur la neutralité carbone en 2050.

La démarche en matière d'Environnement s'appuie sur les piliers WCM notamment pour les sites de Vaujours, Chambéry, Cognac et Cormeilles et sur les analyses de cycles de vie des produits. Tous les sites disposent d'un programme d'actions cohérent avec les objectifs de la Compagnie notamment pour le suivi et les actions de mise en conformité aux exigences réglementaires et internes. Des actions spécifiques sur les thématiques liées à l'air, l'eau, aux déchets, à l'énergie et aux émissions de CO2 sont menées sur chaque site.

Pionnier du recyclage des déchets à base de plâtre, Placoplatre conserve sa place de « 1<sup>er</sup> Recycleur de France » avec 82500 tonnes de plâtre recyclé en 2022.

## INFORMATIONS CONCERNANT LES PERFORMANCES EXTRA-FINANCIERES (ordonnance N°2017-1180)

Selon l'article L 225-102-1 (alinéa 5 et suivants) du Code de commerce la déclaration de performance extra-financière présente en substance les informations sur la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité incluant les conséquences sur le changement climatique de son activité et de l'usage des biens et services qu'elle produit, ainsi que sur ses engagements sociétaux en faveur du développement durable, de l'économie circulaire et en faveur de la lutte contre les discriminations et de la promotion des diversités.

Les filiales répondant aux critères d'éligibilité sont exonérées si leur société mère est elle-même éligible et établit une déclaration consolidée de performance extra-financière

Notre société étant filiale du groupe Saint-Gobain, le Document De Référence de la CIE de Saint-Gobain contiendra la déclaration de performance extra financière exonérant ainsi les filiales de publier une telle déclaration.

## **DISPOSITIF ANTI-CORRUPTION PREVU PAR LA LOI SAPIN II ET PLAN DE VIGILANCE.**

### **Dispositif anti-corruption Sapin II**

Dans le cadre de la loi dite Sapin II qui vise à lutter contre la corruption et le trafic d'influence, le groupe Saint-Gobain a mis en place les obligations de conformité en résultant qui sont applicables également à l'ensemble des filiales contrôlées directement ou indirectement.

### **Plan de vigilance**

Cette disposition est gérée directement par la CIE de Saint-Gobain et n'est pas applicable à notre société.

## **RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE (Article L.225-37 du Code de commerce)**

### **MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX**

La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires de la société durant l'exercice, est annexée au présent rapport.

Il est rappelé que la société ne verse pas de rémunérations à ses administrateurs.

### **SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS**

Conformément aux dispositions légales le Président informe les actionnaires qu'il est proposé de nommer Madame Mila VALJENTOVA en qualité de nouvelle administratrice au sein du conseil pour une période de 6 années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2028.

Madame Mila VALJENTOVA est entrée dans le groupe en 2004, elle occupe actuellement les fonctions de Directrice stratégie et analyses de marché.

Par ailleurs, le Président précise également qu'il conviendra de faire ratifier par la prochaine assemblée générale les décisions du Conseil d'Administration du 28 février 2023 par laquelle a été coopté :

- Monsieur Stéphane GARCIA pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur Christian BOUGEON soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

## **SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Le Président informe les actionnaires qu'il convient de renouveler le mandat de notre commissaire aux comptes, le cabinet KPMG SA pour une nouvelle période de 6 six exercices soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2028.

**NOUVELLES CONVENTIONS & NOUVEAUX ENGAGEMENTS REGLEMENTES** (art. L.225-37-4, al. 2 du Code de commerce)

Nous vous précisons qu'aucune nouvelle convention réglementée n'a été conclue au cours de cet exercice.

**TABLEAU DES DELEGATIONS ACCORDEES DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL** (art. L.225-37-4, al. 3 du Code de commerce)

NEANT

**MODE D'ORGANISATION DE LA DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE** (art. L.225-37-4, al. 3 du Code de commerce)

Nous vous informons que votre société a choisi la dissociation des fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général.

## **MODE DE PRESENTATION DES COMPTES**

Aucune modification n'a été apportée par rapport au mode de présentation des comptes annuels et aux méthodes d'évaluation suivis les années précédentes.

Enfin, nous ne voulons pas terminer ce rapport sans adresser nos remerciements à l'ensemble du personnel qui n'a pas ménagé ses efforts pour permettre à votre société d'atteindre ses objectifs.

Les autres projets de résolutions qui vous sont soumis reprennent les principaux points du rapport de gestion et nous vous remercions de bien vouloir les approuver, comme nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.

Le conseil d'administration

## Annexes au rapport de gestion

### I - TABLEAU DES 5 DERNIERS EXERCICES (en €)

<i>Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)</i>	<i>31/12/2022 12</i>	<i>31/12/2021 12</i>	<i>31/12/2020 12</i>	<i>31/12/2019 12</i>	<i>31/12/2018 12</i>
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Nombre d'actions					
- ordinaires	1 305 670	1 305 670	1 305 670	1 305 670	1 305 670
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	559 961 038	547 904 142	460 310 690	569 836 419	530 475 762
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	33 877 467	64 402 541	55 408 158	49 570 463	45 392 625
Impôts sur les bénéfices	1 383 725	8 986 004	8 524 647	9 150 936	3 512 162
Participation des salariés	3 523	3 131 675	2 146 901	2 495 952	1 195 123
Dot. Amortissements et provisions	25 028 781	20 440 320	23 014 900	6 953 029	21 239 818
Résultat net	7 461 439	31 844 541	21 721 711	30 970 547	19 445 522
Résultat distribué					
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	24,88	40,04	34,26	29,05	31,16
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	5,71	24,39	16,64	23,72	14,89
Dividende attribué	5,14	21,95	16,63	17,79	11,16
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés	1 074	1 283	1 261	1 551	1 551
Masse salariale	59 881 478	70 608 742	66 159 211	81 936 079	80 517 872
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)*	29 762 326	39 667 368	37 250 236	43 990 890	43 916 165

\* Les chiffres historiques ont été retraités pour y inclure l'intéressement afin de respecter le classement retenu depuis 2011.

En 2016, application d'une nouvelle formule de calcul pour l'effectif moyen salarié en vertu de l'article D123-200 du Code de commerce (PCG art.832-19, 833-19, 834-14, 835-14) suite au règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

## II - ANNEXE DU RAPPORT DE GESTION RELATIVE AUX MANDATAIRES SOCIAUX

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2022		SOCIETE : PLACOPLATRE				TABLEAU 1
RENSEIGNEMENTS SUR LES DIRIGEANTS, ASSOCIES ET ACTIONNAIRES DETENANT PLUS DE 10% DES DROITS DE VOTE						
Renseignements à fournir pour la rédaction du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.225-38 & L.225-86 (SA), L.227-10 (SAS) du C.Com.						
DIRIGEANTS ET ASSOCIES DE LA SOCIETE			FONCTIONS EXERCEES ET INTERETS DETENUS DANS D'AUTRES SOCIETES Y COMPRIS ETRANGERES ET DU GROUPE			
Fonctions exercées dans la société	Prénom NOM	Fonctions salariées éventuelles	Caractéristiques des sociétés			Fonctions exercées
			Dénomination sociale	Forme juridique	Ville, pays du siège social	
Président du CA - Administrateur depuis le 01/07/2021	Thierry FOURNIER	DGA DG REGION EUROPE DU SUD MOA ET DG FRANCE	SAINT-GOBAIN EUROPE DU SUD MOA	SAS	Courbevoie (92) France	Président
			SAINT-GOBAIN ISOVER	SA	Suresnes (92) France	Administrateur - Président du Conseil
			SAINT-GOBAIN WEBER	SAS	SUCY EN BRIE (94) FRANCE	Président
			SAINT-GOBAIN GLASS France	SAS	Courbevoie (92) France	Président
			KANDU	SAS	Aubervilliers (93) France	président Fin du mandat le 27/12 société Tupée
			PARTIDIS	SAS	Courbevoie (92) France	Président
			SAINT-GOBAIN SOLUTIONS FRANCE (ex HABITAT)	SAS	Courbevoie (92) France	Président
			SAINT-GOBAIN PAM HOLDING	SA	Pont-à-Mousson (54) France	Président Directeur Général
			SAINT-GOBAIN BENELUX	SA	Belgique	Administrateur
			SAINT-GOBAIN EGYPT SAE	SA	EGYPTE	Président
			SAINT-GOBAIN GLASS EGYPT SAE	SA	EGYPTE	Président
			SAINT-GOBAIN MEXICO SA DE CV	SA	Mexique	Administrateur
			PLACO DO BRAZIL LTDA	LTD	BRESIL	Administrateur
			SAINT-GOBAIN GYPSUM SA DE CV	SA	Mexique	Administrateur
			SAINT-GOBAIN PLAKA DE CV	SA	Mexique	Administrateur
Administrateur	Nader FLEURY	VP Finance Southern Europe, Middle East and Africa	EVERITE S.A.	SA	France	Administrateur
			SAINT-GOBAIN SERVICES FINANCE FRANCE	SAS	France	PRESIDENCE
			SAINT-GOBAIN CENTRAL SEKURIT (QINGDAO) CO.	LTD	CHINE	SUPERVISOPR
			BEIJING SEPR REFRACTORIES CO	LTD	CHINE	DIRECTOR
			SAINT-GOBAIN GLASS CO.	LTD	CHINE	SUPERVISOR
			SAINT-GOBAIN SEKURIT AUTOMOTIVE GLAZING (SHANGHAI) Co.	LTD	CHINE	SUPERVISOR

## RENSEIGNEMENTS SUR LES DIRIGEANTS, ASSOCIES ET ACTIONNAIRES DETENANT PLUS DE 10% DES DROITS DE VOTE

Renseignements à fournir pour la rédaction du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.225-38 &amp; L.225-86 (SA), L.227-10 (SAS) du C.Com.

DIRIGEANTS ET ASSOCIES DE LA SOCIETE			FONCTIONS EXERCEES ET INTERETS DETENUS DANS D'AUTRES SOCIETES Y COMPRIS ETRANGERES ET DU GROUPE			
Fonctions exercées dans la société	Prénom NOM	Fonctions salariées éventuelles	Caractéristiques des sociétés			Fonctions exercées
			Dénomination sociale	Forme juridique	Ville, pays du siège social	
Administrateur nommé le 26/10/2020	Philippe NOUAILHAC	n/a	SOFIAG	SAS	Courbevoie (92) France	Président fin du mandat en juin 2021 société Tupée
			EVERITE	SA	Courbevoie (92) France	Administrateur fin du mandat le 01/11/2021
Administrateur nommé le 25/10/2021	Nader FLEURY	n/a	EVERITE	SA	Courbevoie (92) France	Administrateur nommé le 1/11/2021
			SGPPC SERVICES	SAS	Courbevoie (92) France	Président nommé le 1/11/2021
			SAINT-GOBAIN SOLAR GARD AUSTRALIA PTY, LTD	LTD	AUSTRALIE	Director
			PT SAINT-GOBAIN PERFORMANCE PLASTICS INDONESIA	LTD	INDONESIE	Director
			EMIX INDUSTRY (M) SDN BHD	LTD	MALAYSIE	Director
			SAINT-GOBAIN (SINGAPORE) PTE. LTD.	LTD	SINGAPORE	Director
			SAINT-GOBAIN INSPACE CONSTRUCTION TECHNOLOGY (CHENGDU) CO, LTD	LTD	CHINE	Director
			BEIJING SEPR REFRACTORIES CO LTD	LTD	CHINE	Director
			BPB ASIA PTE LTD	LTD	SINGAPORE	Director
			BPB (SHANGHAI) MANAGEMENT CO., LTD.	LTD	CHINE	Director
			SAINT-GOBAIN MALAYSIA SDN BHD.	LTD	MALAYSIE	Director
			KUNSHAN YONGXIN GLASSWARE CO., LTD	LTD	CHINE	Director
			SAINT-GOBAIN WEBER (M) SDN. BHD.	LTD	MALAYSIE	Director
			NORTHEAST ASIA INVESTMENT	LTD	SINGAPORE	Director
			MAG-ISOVER K.K.	LTD	JAPON	Auditor
			SAINT-GOBAIN ADVANCED MATERIALS (TAIWAN) CO LTD	LTD	TAIWAN	Auditor
			SAINT-GOBAIN K.K.	LTD	JAPON	Auditor
			PT SAINT-GOBAIN SEKURIT INDONESIA	LTD	INDONESIE	President Commissioner
			PT SG CONSTRUCTION PRODUCTS INDONESIA	LTD	INDONESIE	Commissioner
			SAINT-GOBAIN CENTRAL SEKURIT (QINGDAO) CO., LTD.	LTD	CHINE	Supervisor
SAINT-GOBAIN SOLAR GARD SPECIALTY FILMS (QINGDAO) CO., LTD.	LTD	CHINE	Supervisor			
SAINT-GOBAIN SEKURIT (WUHAN) CO, LTD	LTD	CHINE	Supervisor			
SAINT-GOBAIN SEKURIT LINGANG, CO	LTD	CHINE	Supervisor			
SAINT-GOBAIN SEKURIT AUTOMOTIVE GLAZING (SHANGHAI) Co., Ltd.	LTD	CHINE	Supervisor			
SAINT-GOBAIN GLASS CO., LTD.	LTD	CHINE	Supervisor			

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2022		SOCIETE : PLACOPLATRE				TABLEAU 1
RENSEIGNEMENTS SUR LES DIRIGEANTS, ASSOCIES ET ACTIONNAIRES DETENANT PLUS DE 10% DES DROITS DE VOTE						
Renseignements à fournir pour la rédaction du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.225-38 & L.225-86 (SA), L.227-10 (SAS) du C.Com.						
DIRIGEANTS ET ASSOCIES DE LA SOCIETE			FONCTIONS EXERCEES ET INTERETS DETENUS DANS D'AUTRES SOCIETES Y COMPRIS ETRANGERES ET DU GROUPE			
Fonctions exercées dans la société	Prénom NOM	Fonctions salariées éventuelles	Caractéristiques des sociétés			Fonctions exercées
			Dénomination sociale	Forme juridique	Ville, pays du siège social	
Administrateur	Nader FLEURY	VP Finance Southern Europe, Middle East and Africa	SAINT-GOBAIN SEKURIT (WUHAN) CO	LTD	CHINE	SUPERVISOR
			SAINT-GOBAIN SEKURIT LINGANG, CO	LTD	CHINE	SUPERVISOR
			KUNSHAN YONGXIN GLASSWARE CO	LTD	CHINE	DIRECTOR
			BPB ASIA PTE	PTE	SINGAPOUR	DIRECTOR
			NORTHEAST ASIA INVESTMENT	LTD	SINGAPOUR	DIRECTOR
Administrateur /DG nommé le 30/04/2021 - Fin du mandat le 01/03/2023	Christian BOUIGEON	DG PLACOPLATRE/SG ISOVER	SAINT-GOBAIN ISOVER	SA	Courbevoie (92) France	Administrateur/Directeur Général nommé le 30/04/2021
			ISONAT	SAS	Mably (43) France	Président nommé le 01/07/2019
			SAINT-GOBAIN EUROCOUSTIC	SAS	Genouillac (23) France	Président nommé le 01/07/2019
			FONDATION PLACOPLATRE	Fondation d'Entreprise	Vaujours (77) France	Président de droit représentant du Fondateur
			SAINT-GOBAIN PAM Portugal	SA	Portugal	Administrateur
			SAINT-GOBAIN PAM ESPANA	SA	Espagne	Président du conseil et administrateur délégué
Administratrice nommée par l'AG du 16/05/2022	Mathilde HEBERT	DIRECTRICE EXPERIENCE CLIENTS ET MARKETING DIGITAL	Pas d'autre mandat			
Administratrice fin du mandat le 16/05/2022	Sylvie PEREZ	CUST. EXP. CLIENT & DGT. MARK.	Pas d'autre mandat			
Administratrice	Maryline MICHAUD Représentant Permanent de SAINT-GOBAIN PLACO SAS	Directrice juridique Adjointe France	SAINT-GOBAIN ISOVER	SA	Courbevoie (92) France	Administratrice
			FONDATION PLACOPLATRE	Fondation d'Entreprise	Vaujours (77) France	Membre du Collège Fondateur, Secrétaire

**PLACOPLATRE**  
**Société Anonyme**  
**Au capital de 10 000 000 €**  
**Siège social**  
**12 PLACE DE L'IRIS TOUR SAINT-GOBAIN 92400 COURBEVOIE**  
**RCS 729800706**

**COMPTES ANNUELS**  
**ET ANNEXE**

### Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice 2022			Exercice 2021
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	20 110 382	12 975 918	7 134 464	7 530 117
Fonds commercial	3 837 195	304 898	3 532 297	3 532 297
Autres immobilisations incorporelles	1 528 263		1 528 263	1 281 049
Avances sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>25 475 839</b>	<b>13 280 816</b>	<b>12 195 023</b>	<b>12 343 463</b>
Terrains	113 017 268	75 788 071	37 229 197	43 100 370
Constructions	186 933 121	106 722 769	80 210 352	78 351 086
Installations techniques, matériel	408 135 445	325 959 322	82 176 123	81 642 689
Autres immobilisations corporelles	20 362 408	16 384 976	3 977 431	1 627 877
Immobilisations en cours	44 918 267		44 918 267	44 083 014
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>773 366 509</b>	<b>524 855 138</b>	<b>248 511 371</b>	<b>248 805 037</b>
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	3 502 031		3 502 031	3 502 031
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	22 815		22 815	22 815
Prêts				
Autres immobilisations financières	313 835	193 684	120 151	116 994
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>3 838 682</b>	<b>193 684</b>	<b>3 644 997</b>	<b>3 641 840</b>
<b>Total Actif Immobilisé (II)</b>	<b>802 681 030</b>	<b>538 329 638</b>	<b>264 351 392</b>	<b>264 790 340</b>
Matières premières, approvisionnements	38 390 722	6 036 481	32 354 240	29 026 050
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	12 191 263	95 483	12 095 779	16 070 925
Marchandises	9 131 199	90 062	9 041 137	9 479 759
<b>TOTAL Stock</b>	<b>59 713 183</b>	<b>6 222 027</b>	<b>53 491 157</b>	<b>54 576 735</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	1 210 137		1 210 137	582 410
Clients et comptes rattachés	99 561 183	2 003 021	97 558 162	89 374 246
Autres créances	101 749 106		101 749 106	121 135 554
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL Créances</b>	<b>202 520 426</b>	<b>2 003 021</b>	<b>200 517 405</b>	<b>211 092 210</b>
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	1 524 302		1 524 302	256 067
<b>TOTAL Disponibilités</b>	<b>1 524 302</b>		<b>1 524 302</b>	<b>256 067</b>
Charges constatées d'avance	315 288		315 288	481 278
<b>Total Actif Circulant (III)</b>	<b>264 073 199</b>	<b>8 225 047</b>	<b>255 848 152</b>	<b>266 406 290</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)	64 327		64 327	4 190
<b>Total Général (I à VI)</b>	<b>1 066 818 555</b>	<b>546 554 686</b>	<b>520 263 870</b>	<b>531 200 819</b>

PLACOPLATRE  
Etats financiers au 31 décembre 2022

**Bilan passif**

<b>BILAN-PASSIF</b>	Exercice2022	Exercice2021
Capital social ou individuel <span style="float: right;">dont versé : 10 000 000</span>	10 000 000	10 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	55 783 586	55 783 586
Ecart de réévaluation <span style="float: right;">dont écart d'équivalence 0</span>	389 597	389 597
Réserve légale	1 000 000	1 000 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées <span style="float: right;">dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0</span>		
Autres réserves <span style="float: right;">dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0</span>	18 335 474	18 335 474
<b>TOTAL Réserves</b>	<b>19 335 474</b>	<b>19 335 474</b>
Report à nouveau	75 741 469	72 556 384
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>7 461 439</b>	<b>31 844 541</b>
Subventions d'investissement	878 048	419 640
Provisions réglementées	93 185 563	93 627 890
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>262 775 176</b>	<b>283 957 112</b>
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions pour risques	4 854 929	1 019 314
Provisions pour charges	10 738 948	12 240 186
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)</b>	<b>15 593 877</b>	<b>13 259 500</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	286 176	17 363
Emprunts et dettes financières divers <span style="float: right;">dont emprunts participatifs : 0</span>	36 493 260	36 565 003
<b>TOTAL Dettes financières</b>	<b>36 779 435</b>	<b>36 582 366</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	18 461	18 461
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	100 987 546	76 121 278
Dettes fiscales et sociales	33 509 524	44 963 902
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 102 794	15 980 807
Autres dettes	58 404 794	60 202 627
<b>TOTAL Dettes d'exploitation</b>	<b>205 023 119</b>	<b>197 287 075</b>
Produits constatés d'avance	86 958	86 958
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>241 889 513</b>	<b>233 956 399</b>
Ecart de conversion Passif (V)	5 305	27 809
<b>TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)</b>	<b>520 263 870</b>	<b>531 200 819</b>

PLACOPLATRE  
Etats financiers au 31 décembre 2022

**Compte de résultat**

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2022			Exercice 2021
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	136 438 597	3 684 968	140 123 564	130 797 968
Production vendue biens	346 767 858	36 990 874	383 758 731	371 608 660
Production vendue services	29 112 418	6 966 324	36 078 742	45 497 515
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>512 318 872</b>	<b>47 642 165</b>	<b>559 961 038</b>	<b>547 904 142</b>
Production stockée			-4 664 033	2 600 967
Production immobilisée			280 238	294 686
Subventions d'exploitation			486 749	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			8 360 923	11 633 613
Autres produits			856 511	190 317
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>565 281 426</b>	<b>563 117 610</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			94 278 669	91 423 720
Variation de stock (marchandises)			587 099	-3 635 703
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			120 138 744	93 515 722
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-4 598 750	-1 190 427
Autres achats et charges externes			201 037 804	172 567 535
Impôts, taxes et versements assimilés			10 104 017	11 503 744
Salaires et traitements			59 881 478	70 608 742
Charges sociales			29 762 326	39 667 368
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	23 383 205	22 451 496
	immobilisations	Dotations aux provisions		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		7 851 989	7 621 327
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		3 396 042	3 233 484
Autres charges			9 728 030	9 900 868
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>555 550 653</b>	<b>517 667 876</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>9 730 772</b>	<b>45 449 733</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			195 065	13
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			300 887	313 364
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	
Différences positives de change			109 271	23 970
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>605 222</b>	<b>347 286</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions				0
Intérêts et charges assimilées			2 893 279	3 004 030
Différences négatives de change			39 155	28 397
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>2 992 571</b>	<b>3 032 427</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>			<b>-2 387 348</b>	<b>-2 685 141</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>7 343 424</b>	<b>42 764 592</b>

**Compte de résultat (suite)**

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice 2022	Exercice 2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 813	79 257
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 252 040	1 595 001
Reprises sur provisions et transferts de charges	9 650 562	10 465 591
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>10 904 416</b>	<b>12 139 849</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	384 311	984 044
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	209 462	795 386
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	8 805 379	9 162 792
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>9 399 153</b>	<b>10 942 221</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)</b>	<b>1 505 263</b>	<b>1 197 628</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	3 523	3 131 675
Impôts sur les bénéfices (X)	1 383 725	8 986 004
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>576 791 064</b>	<b>575 604 744</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>569 329 626</b>	<b>543 760 203</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>7 461 439</b>	<b>31 844 541</b>

# Sommaire

1.FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	7
2.PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION.....	7
2.1. Principes comptables.....	7
2.2. Principales méthodes utilisées.....	8
2.2.1. Immobilisations et amortissements.....	8
2.2.2. Stocks.....	9
2.2.3. Créances.....	10
2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises.....	10
2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants.....	10
2.2.6. Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail.....	10
2.2.7. Provision pour risques et charges.....	10
2.2.8. Chiffre d'affaires.....	10
3. NOTES SUR LE BILAN.....	11
3.1. Immobilisations.....	11
Filiales et participations.....	12
Variations des immo et amortiss.....	13
3.2. Actif circulant.....	14
3.3. Capitaux propres.....	15
3.4.Provisions pour risques et charges et dépréciations d'actif et provisions réglementées.....	16
3.5. Etats des échéances des créances et des dettes.....	17
3.6. Comptes rattachés.....	18
3.7. Transactions avec des entreprises liées.....	18
4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	19
4.1. Ventilation du chiffre d'affaires.....	19
4.2 Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges.....	19
4.3. Résultat financier.....	20
4.4 Résultat exceptionnel.....	20
4.5.Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel.....	21
4.6 Accroissements et allègements de la dette future d'impôt.....	22
4.7 Transfert de charges.....	22
5 AUTRES INFORMATIONS.....	23
5.1. Engagements financiers.....	23
5.2. Effectif moyen.....	23
5.3. Rémunération des organes d'Administration.....	23
5.4. Consolidation.....	24
5.5. Intégration fiscale.....	24
5.6. Autres opérations présentant des risques et des avantages pour la société non traduits au bilan.....	24
5.7. Autres éléments significatifs.....	24
5.8. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice.....	24

L'activité de la société est la fabrication d'éléments de Plâtre pour la construction.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2022.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29 mars 2023 par le conseil d'Administration.

## 1.FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le montant des investissements corporels s'est élevé à 20 567 milliers d'euros sur l'exercice clos au 31 décembre 2022 contre 25 904 milliers d'euros pour l'exercice précédent, et les investissements incorporels à 2 061 milliers d'euros contre 1 180 milliers d'euros en 2021.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 559 961 K€ au 31/12/2022 contre 547 904 K€ au 31/12/2021 soit une augmentation de 2,20%.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à 9 731 K€ au 31/12/2022 contre 45 450K€ au 31/12/2021 soit une diminution de -78,59%.

L'activité de la Société a été marquée par une baisse sensible des volumes en comparaison avec une année 2021 particulièrement dynamique du fait d'une reprise très forte post COVID. Cette plus faible activité a également été liée d'une part à une baisse du marché, notamment la rénovation, impacté par la guerre en Ukraine qui a alimenté l'inflation et détérioré la confiance des ménages, et d'autre part à une diminution temporaire de la part de marché, en partie due aux hausses successives des prix appliquées. Le repositionnement opéré au second semestre a toutefois permis d'inverser la tendance.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires de Placoplatre est en hausse de 4% par rapport à 2021 grâce à un effet prix significatif maintenu sur toute l'année. Les hausses de prix pratiquées de janvier à avril ont eu pour objet de limiter les conséquences de l'inflation générale, particulièrement soutenue sur l'énergie, les matières premières et produits de négoce et le transport. Malgré les économies industrielles réalisées, la rentabilité de la société a sensiblement pâti de la baisse des volumes.

Le résultat net social est ainsi en retrait de 24,5M€ par rapport à l'année 2021.

## 2.PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

### 2.1. Principes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation compte tenu de l'appartenance au groupe Saint- Gobain
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthode comptable décrit ci dessus
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions définies par le Plan Comptable Général français issu du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté du 8 septembre et modifié par les règlements ANC 2015-06 et 2016-07.

## 2.2. Principales méthodes utilisées

### 2.2.1. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend :

- le prix d'achat,
- les coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la mise en place du bien, engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition.

Les immobilisations produites par l'entreprise sont évaluées à leur coût de production.

Le coût de production comprend :

- le coût d'acquisition des matières premières consommées,
- les charges directes de production,
- les charges indirectes nécessaires à la mise en place et en état de fonctionner du bien.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût de production.

La Société applique le règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, le règlement CRC 2003-07 relatif à la définition des composants ainsi que le règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs.

#### a) Immobilisations Incorporelles

Les brevets, concessions, licences et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'achat, hors frais d'acquisition, amortis sur une durée de 1 à 10 ans en mode linéaire.

Les logiciels sont amortis sur une durée d'un an en mode linéaire à compter de leur date d'acquisition, à l'exception du logiciel SAP, amorti sur une durée de 5 ans en mode linéaire.

Les droits de forage sont amortis sur la durée du contrat.

Les frais de recherche sont inclus dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

#### b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, hors intérêts des emprunts dédiés à cette production.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée de vie prévue.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

- Construction : 40 ans - Linéaire
- Agencement et aménagement : 10 et 20 ans - Linéaire ou Dégressif
- Matériel et outillage industriel (dont four) : 2 et 20 ans - linéaire ou dégressif
- Mobilier : 10 ans : Linéaire

- Matériel de transport et de manutention : 4 à 5 ans - Linéaire
- Matériels informatiques : 3 et 5 ans - Linéaire ou Dégressif

**PLACOPLATRE**  
Etats financiers au 31 décembre 2022

Les amortissements dérogatoires, correspondant à la différence entre les amortissements calculés en application des dispositions fiscales et les amortissements calculés sur la durée d'utilisation prévue, figurent sous la rubrique "Provisions réglementées" au passif du bilan.

Lorsque la valeur d'utilité d'un ensemble d'immobilisations corporelles est jugée notablement inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation ou un amortissement exceptionnel est constaté lors de l'inventaire annuel.

### **c) Immobilisations financières**

Les titres de participation et autres titres immobilisés sont valorisés à leur coût d'acquisition, frais accessoires inclus.

La conversion en euros de la valeur des titres libellés en devises est faite au cours de change à la date d'acquisition.

Périodiquement, et notamment lors de l'inventaire annuel, les titres sont évalués à leur valeur d'utilité. L'estimation de la valeur d'utilité tient compte des différents critères dont la quote-part de capitaux propres sociaux et la quote-part d'actif net comptable consolidé.

Au cas par cas des tests spécifiques peuvent être effectués afin de déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la base des *business plans* (ou budgets prévisionnels à long terme) hors frais financiers mais après impôt.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée. Si elle est supérieure, la plus-value latente n'est pas comptabilisée. Aucune compensation n'est pratiquée entre plus et moins-values.

La société a opté pour l'incorporation des frais d'acquisition directement liés à l'acquisition de titres de participation au coût d'entrée des titres.

### **2.2.2. Stocks**

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Pour les produits fabriqués et intermédiaires, la valeur brute est composée du coût complet de production. C'est-à-dire outre les consommations de matières, de toutes les charges directes et indirectes de production, y compris une quote-part des amortissements des biens utilisés pour leur fabrication. Tout élément de nature fiscale inscrit en comptabilité est exclu du calcul du coût de production du stock.

Une dépréciation est calculée :

Pour les marchandises et les approvisionnements en tenant compte du taux de rotation du stock et éventuellement de l'obsolescence suite à l'évolution des techniques utilisées.

Pour les produits fabriqués et marchandises quand la valeur brute augmentée des frais proportionnels de commercialisation devient supérieure à la valeur de réalisation future.

Pour les pièces détachées, une dépréciation à 100% est pratiquée à partir du moment où elles sont comptabilisées en stock. Cette dépréciation est partiellement déductible.

Conformément au décret n°2014-05 sur le traitement des terrains de gisements en stock, la société distingue 4 catégories de stocks (pré-exploitation, en cours d'exploitation, stock matériaux extraits, stocks de frais de découverte).

**PLACOPLATRE**  
Etats financiers au 31 décembre 2022

### **2.2.3. Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

La société a cédé en décembre, à la société d'affacturage Crédit Agricole Leasing & Factoring, 19 384 K€ de créances.

### **2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises**

Les dettes et créances libellées en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à la fin de l'exercice est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque, en totalité.

### **2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants**

Les disponibilités sont constituées de valeurs immédiatement convertibles en espèces pour leur montant nominal

Dans le cadre du dispositif de centralisation des disponibilités au niveau de sa maison mère, la société dispose d'un compte courant de trésorerie intra-groupe auprès de Saint Gobain GLASS et d'un compte courant de financement auprès de la Compagnie de Saint-Gobain.

### **2.2.6. Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail**

Les droits acquis par le personnel, afférents aux indemnités de départ en retraite, ne sont pas provisionnés. Ils sont mentionnés sous la rubrique "engagements financiers" (voir paragraphe 5.1).

Les engagements de la société au titre des médailles du travail sont comptabilisés en provisions pour risques et charges (voir paragraphe 3.4. Provisions pour risques et charges « Pensions et obligations similaires »), selon la même méthode que les engagements de retraite (voir méthode paragraphe 5.1).

### **2.2.7. Provision pour risques et charges**

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

### **2.2.8. Chiffre d'affaires**

Les ventes de marchandises et de produits finis sont enregistrées en produits au moment de la livraison des biens ou selon les conditions spécifiques prévues à chaque contrat.

### 3. NOTES SUR LE BILAN

#### 3.1. Immobilisations

##### a) Immobilisations incorporelles

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 2 061 K€  
La dotation aux amortissements de l'exercice s'élève à 2 209 K€.

##### b) Immobilisations corporelles

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 20 567 K€ et la dotation aux amortissements à 21 174 K€.

La société a cédé ou mis hors service des immobilisations ayant une valeur brute de 3 055 K€.  
Suite à ces opérations la société a dégagé une plus value de 1 041K€.

Les immobilisations en cours en fin de période s'élèvent à 44 918 K€ et correspondent principalement à des investissements portant sur des projets suivants :

- Démolition Fort de vaujours 15 893 K€.
- Travaux sécurisation aqueduc de la Dhuis pour 2 001 K€.
- Travaux nouvelle entrée PL usine pour 1 308 K€

##### c) Immobilisations financières

La variation brute des immobilisations financières au titre de l'exercice 2022 se traduit par une baisse de -2 k€ correspondant principalement aux autres immobilisations financières.

#### VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Rubriques <i>(en milliers d'Euros)</i>	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Fusion	Poste à poste	31/12/2022
Autres participations	3 502					3 502
Autres titres immobilisés	23					23
Prêts	-4	4				0
Autres immobilisations financières	320	1 000	-7			314
<b>TOTAL</b>	<b>3 840</b>	<b>5</b>	<b>-7</b>			<b>3 839</b>

**LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

(en euros)

Sociétés détenues	devise	Capital (en devise)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (en devise)	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur brute comptable des titres détenus (en euros)	Valeur nette comptable des titres détenus (en euros)	Prêts et avances consentis par la société non encore remboursés (en euros)	Montant des cautions et avals donnés par la société (en euros)	Chiffre d'affaires hors taxes (100%) du dernier exercice écoulé (en euros)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (en euros)	Résultats (bénéfices ou pertes à 100%) du dernier exercice clos (en euros)
<b>FILIALES</b>											
Gypse De Maurienne	€	518 400	813 901	76.99	399 074	399 074			3 395 570		157 848
CFD	€	310 000	888 277	100.00	3 102 957	3 102 957			1 744 465		172 745
<b>TOTAL</b>					<b>3 502 031</b>	<b>3 502 031</b>					

d) Variation des immobilisations et des amortissements

VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS

Rubriques (en euros)	Immobilisation au début de l'exercice	Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice	Fusion	Transfert	Immobilisation à la fin de l'exercice
<b>Frais d'établissement et de développement (I)</b>						
<b>Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)</b>	<b>23 415</b>	<b>2 061</b>			<b>0</b>	<b>25 476</b>
Brevets	18 297				1 814	20 110
Fonds commercial	3 837					3 837
Autres immob. incorporelles	1 281	2 061			-1 814	1 528
<b>Terrains</b>	<b>111 526</b>		<b>-122</b>		<b>1 613</b>	<b>113 017</b>
<b>Constructions</b>	<b>187 366</b>		<b>-2 088</b>		<b>1 655</b>	<b>186 933</b>
Sur sol propre	136 526		-601		959	136 884
Sur sol d'autrui	3 227					3 227
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	47 614		-1 487		696	46 823
<b>Installations techniques, matériel et outillage industriels</b>	<b>393 024</b>		<b>-722</b>		<b>15 833</b>	<b>408 135</b>
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>19 854</b>		<b>-123</b>		<b>631</b>	<b>20 364</b>
agencements, aménagements divers	2 783					2 783
Matériel de transport	659					659
Matériel de bureau et mobilier informatique	16 412		-123		631	16 921
Emballages récupérables et divers						
<b>Immobilisations corporelles en cours</b>	<b>44 083</b>	<b>20 567</b>			<b>-19 732</b>	<b>44 918</b>
<b>Avances et acomptes</b>						
<b>immobilisations financières</b>	<b>3 840</b>	<b>5</b>	<b>-7</b>			<b>3 839</b>
Autres participations	3 502					3 502
Autres titres immobilisés	23					23
Prêts et A. immob. financières	316	5	-7			314
<b>Total</b>	<b>783 109</b>	<b>22 633</b>	<b>-3 062</b>			<b>802 681</b>

**Fonds commerciaux et autres immo**

Les fonds commerciaux inscrits au bilan au 31 décembre 2015 qui faisaient l'objet d'un amortissement continuant d'être amortis sur leur durée résiduelle restante. Ceux qui avaient une durée d'utilisation non limitée ne sont pas amortis mais des tests de dépréciation sont mis en œuvre annuellement.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise :

	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette
* Concessions, brevets et droits similai	788	(787)	1
* Logiciels :	12 501	(10 781)	1 720
* Droit de foretage :	5 187	(1 073)	4 114
<b>Total</b>	<b>18 475</b>	<b>(12 641)</b>	<b>5 834</b>

(\*\*) Le fonds commercial se décompose principalement à fin décembre 2020 de la façon suivante :

	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette
* Droit au bail	2 763		2 763
* Eléments achetés avec protection jur			
* Eléments achetés sans protection jur			
* Eléments dont l'inscription résulte d'une réévaluation			
* Eléments reçus en apport	1 074	(335)	769
<b>Total</b>	<b>3 837</b>	<b>(335)</b>	<b>3 532</b>

PLACOPLATRE

VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

Rubriques (en Milliers euros)		Amortissement au début de l'exercice	Exploitation		Exceptionnel		Amortissement à la fin de l'exercice
			Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice	Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice	
<b>Amortissements des immobilisations incorporelles</b>	I	11 072	2 209				13 281
<b>Dépréciation des immobilisations incorporelles</b>	II						
<b>TOTAL</b>		<b>11 072</b>	<b>2 209</b>				<b>13 281</b>
<b>Amortissements des immobilisations corporelles</b>	III	505 649	21 174	-2 845			523 978
<b>Dépréciation des immobilisations corporelles</b>	IV	1 400		-522			877
<b>TOTAL</b>		<b>507 049</b>	<b>21 174</b>	<b>-3 368</b>			<b>524 855</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>518 120</b>	<b>23 383</b>	<b>-3 368</b>			<b>538 136</b>

### 3.2. Actif circulant

Les stocks sont répartis par nature dans le tableau suivant :

<i>Eléments</i> <i>(en Milliers euros)</i>	<i>Valeur brute</i>	<i>Dépréciation</i>	<i>Valeur nette</i>
Stocks marchandises	9 131	-90	9 041
Stocks produits finis	12 191	-95	12 096
Stocks matières premières	38 391	-6 036	32 354
<b>TOTAL</b>	<b>59 713</b>	<b>-6 222</b>	<b>53 491</b>

<i>Eléments</i> <i>(en Milliers euros)</i>	<i>Valeur brute</i>	<i>Dépréciation</i>	<i>Valeur nette</i>
Clients et comptes rattachés	99 561	-2 003	97 558
Autres créances	101 749		101 749
<b>TOTAL</b>	<b>201 310</b>	<b>-2 003</b>	<b>199 307</b>

Les dépréciations d'actif circulant se décomposent ainsi :

<i>Rubriques</i> <i>(en Milliers euros)</i>	<i>Dépréciation au début de l'exercice</i>	<i>Augmentations au cours de l'exercice</i>	<i>Diminutions au cours de l'exercice</i>	<i>Dépréciation à la fin de l'exercice</i>
Stocks	5 789	6 222	-5 789	6 222
Créances	2 155	1 630	-1 782	2 003
<b>TOTAL</b>	<b>7 944</b>	<b>7 852</b>	<b>-7 571</b>	<b>8 225</b>

### 3.3. Capitaux propres

#### a) Capital Social

Le capital social, d'un montant de 10 000 000 euros, se compose d'un million trois cent cinq mille six cent soixante dix actions.

Ces actions sont détenues à hauteur de 99.79 % par Saint-Gobain Placo SAS.

#### b) Variation des capitaux propres

Intitulé (en euros)	31/12/2021	Impact change-ment de méthode	Report à nouveau	Dividende	Résultat	Autres	31/12/2022
Capital Social	10 000 000						10 000 000
Prime d'émission	55 783 586						55 783 586
Ecart de réévaluation	389 597						389 597
Reserve légale	1 000 000						1 000 000
Réserves ordinaires	18 335 474						18 335 474
Report à nouveau	72 556 384		3 185 085				75 741 469
Résultat de l'exercice	31 844 541		-3 185 085	-28 659 457	7 461 439		7 461 439
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>189 909 583</b>			<b>-28 659 457</b>	<b>7 461 439</b>		<b>168 711 565</b>
Acompte sur dividendes							
Provisions réglementées	93 627 890					-442 326	93 185 563
Subvention d'investissement	419 640					419 640	878 048
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>283 957 112</b>			<b>-28 659 457</b>	<b>7 461 439</b>	<b>-22 686</b>	<b>262 775 176</b>

#### c) Provisions réglementées

Intitulé (en milliers Euros)	31/12/2021	Impact changement de méthode	Augmentation	Diminution	31/12/2022
Amortissements dérogatoires	93 628		8 310	-8 753	93 186
<b>TOTAL</b>	<b>93 628</b>		<b>8 310</b>	<b>-8 753</b>	<b>93 186</b>

### 3.4. Provisions pour risques et charges et dépréciations d'actif et provisions réglementées

#### Variation des provisions pour risques et charges et des provisions pour dépréciations sur actif immobilisé et circulant (en milliers d'Euros)

Rubriques  (en milliers d'euros)	Situation et mouvements				
	Provisions au début l'exercice	Augmentation dotations de l'exercice	Diminutions		Provisions à la fin de l'exercice
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants repris au cours de l'exercice	
Provisions pour pensions	4 382	-746	-309		3 327
Provision litiges	430		-72		3 536
Provision risques perte de change	4				64
Provisions pour gros entretien	1 154		-94		1 061
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	5 603	790	-1 143		5 251
Autres provisions pour risques et charges	1 685	670			2 355
<b>TOTAL 1</b>	<b>13 259</b>	<b>3 951</b>	<b>-1 617</b>		<b>15 594</b>
Provision pour dépréciations :					
Sur actif circulant	7 944	7 852	-7 571		8 225
Sur autres actifs immobilisés	1 598		-527		1 071
<b>TOTAL 2</b>	<b>9 543</b>	<b>7 852</b>	<b>-8 099</b>		<b>9 296</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>22 802</b>	<b>11 803</b>	<b>-9 715</b>	<b>0</b>	<b>24 890</b>

### 3.5. Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	A plus de cinq ans
	Autres immos financières	314	1		
	<b>TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>314</b>	<b>1</b>		
	<b>Créances clients(1)(2)</b>	<b>99 561</b>	<b>99 168</b>		
	Clients douteux ou litigieux	393			
	Autres créances clients	99 168	99 168		
	<b>Créances divers(2)</b>	<b>101 749</b>	<b>101 749</b>		
	Personnel et comptes rattachés	62	62		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 206	1 206		
	Impôts sur les bénéfices				
	Etat et autres collectivités	23 012	23 012		
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Autres impôts				
	Etat - divers	2 256	2 256		
	Groupes et associés(4)	73 600	73 600		
	Débiteurs divers	1 613	1 613		
	<b>TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>201 310</b>	<b>200 917</b>		
	Charges constatées d'avance	315	315		
	<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>201 939</b>	<b>201 234</b>		
	Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine	286	286		
	Emprunts et dettes financières divers(5)	36 493	513		
	<b>Dettes d'exploitation et diverses (3)</b>	<b>205 042</b>	<b>205 042</b>		
	Fournisseurs et comptes rattachés	100 988	100 988		
	Personnel et comptes rattachés	16 702	16 702		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 532	11 532		
	Impôts sur les bénéfices				
	Etat et autres collectivités publiques	3 783	3 783		
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	1 492	1 492		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 103	12 103		
	Groupes et associés				
	Autres dettes	58 423	58 423		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	18	18		
	Produits constatés d'avance	87	87		
	<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>241 890</b>	<b>205 909</b>		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				

1) dont 5 238 K€ d'effets à recevoir

2) dont 5 173 K€ produits à recevoir

3) dont 140 642 K€ de charges à payer

4) dont 67 164 K€ de comptes courants avec SG GLASS

5) dont 35000 K€ concernant les emprunts et intérêts courus auprès de la Cie de Saint-Gobain

### 3.6. Comptes rattachés

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 315 K€ et sont principalement constituées de :

- Assurances MARSCH 79 k€
- Locations Immobilières 21K€
- Foretage carrière de Baillet -en -France 152K€
- Autre 63K€

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 87 K€ et sont principalement constitués de :

- Sinistre 87 K€

Les produits à recevoir, qui s'élèvent au total à 5 174 K€, sont constitués principalement :

- créances clients nationaux	1 996
- organismes sociaux	153
- RRR à obtenir	148
- produits à recevoir de l'Etat	2 822
- divers	55

Les charges à payer, qui s'élèvent au total à 140 642 K€, sont constituées principalement :

- dettes fournisseurs	60 835
- dettes fiscales et sociales	24 550
- RRR à accorder	54 631
- intérêts courus sur emprunts et dettes financières	375
- divers	251

### 3.7. Transactions avec des entreprises liées

Aucune transaction n'a été conclue avec des parties liées qui soit significative et à des conditions anormales de marché.

#### 4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

##### 4.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Par secteur géographique

<i>Rubriques (en milliers d'euros)</i>	<i>Chiffre d'affaires France</i>	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	<i>Total 31/12/2022</i>	<i>Total 31/12/2021</i>	<i>Variation %</i>
France	512 319		512 319	508 642	0,72%
Etranger		47 642	47 642	39 262	21,34%
<b>TOTAL</b>	<b>512 319</b>	<b>47 642</b>	<b>559 961</b>	<b>547 904</b>	<b>2,20%</b>

Le chiffre d'affaires total net de 559 961 K€ se décompose comme suit :

le CA réalisé en France pour 512 319 K€ représente 91,49% du Chiffre Affaires Net total contre 92,83% en 2021.

le CA export pour 47 642 K€ représente 9 % du Chiffre Affaires net total contre 7% en 2021.

Par activité

<i>Rubriques (en milliers d'euros)</i>	<i>Chiffre d'affaires France</i>	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	<i>Total 31/12/2022</i>	<i>Total 31/12/2021</i>	<i>Variation %</i>
Ventes de marchandises	136 439	3 685	140 124	130 798	7,13%
Production vendue biens	346 768	36 991	383 759	371 609	3,27%
Production vendue services	29 112	6 966	36 079	45 498	-20,70%
<b>TOTAL</b>	<b>512 319</b>	<b>47 642</b>	<b>559 961</b>	<b>547 904</b>	<b>2,20%</b>

##### 4.2 Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges

Au cours de l'exercice, le montant global des dépenses de recherche et des coûts de développement s'est élevé à : 3 364K€

PLACOPLATRE  
Etats financiers au 31 décembre 2022

#### 4.3. Résultat financier

Ce résultat correspond aux éléments suivants :

<i>Nature des charges et produits financiers (en milliers d'euros)</i>	<i>Montant</i>
Intérêts financiers nets	-2 592
Résultat de change (provision perte de change)	10
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-2 387</b>

#### 4.4 Résultat exceptionnel

Ce résultat correspond aux éléments suivants :

<i>Nature des charges et produits exceptionnels (en milliers d'euros)</i>	<i>Montant</i>
Dotations/reprises sur amortissements dérogatoires	442
Dotations/reprises sur dépréciations d'immobilisations	768
Dotation et reprise pour Provisions UP	-278
VNC des immobilisations corporelles	-209
Prix ventes immobilisations corporelles	1 252
Divers charges/produits exceptionnels	-470
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>1 505</b>

**4.5.Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel**

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impot
Résultat courant à taux normal	7 343	-1 710	5 633
Résultat exceptionnel	1 505	-213	1 292
Participations des salariés	-4		-4
Contribution sociale		-38	-38
Créance impôt recherche		554	554
Créance impôt Mécénat		24	24
Régularisation IS/CICE 2017			
<b>TOTAL</b>	<b>8 845</b>	<b>-1 384</b>	<b>7 461</b>

#### 4.6 Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Les éléments entraînant un décalage d'imposition conduisent à un accroissement de la dette future d'impôt de 22664 K€, calculé au taux de 25,82%.

#### SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE

La situation fiscale latente s'analyse comme suit :

Rubriques	(en milliers d'euros)	Montant
<b>IMPOT DU SUR :</b>		
Provisions réglementaires :		
Ecart de conversion Actif		64
Ecart de conversion Passif		-5
Provisions pour investissements		
Amortissements dérogatoires		24 061
Subventions d'investissement		
IFRS 16		
Produits non imposable temporairement :		
Plafonnement TP		
<b>TOTAL ACCROISSEMENTS</b>		<b>24 120</b>
<b>IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :</b>		
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :		
Provisions pour risques et charges		-417
Provisions pour clients et stocks		-580
Provisions pour participation		-1
Contribution de solidarité		-231
Provisions pour dépréciation des immobilisations		-227
A déduire ultérieurement :		
Provisions pour propre assureur		
Autres		
<b>TOTAL ALLEGEMENTS</b>		<b>-1 456</b>
<b>SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE</b>		<b>22 664</b>

<b>IMPOT DU SUR :</b>	
<b>CREDIT A IMPUTER SUR :</b>	
Déficits reportables	
Moins-value à long terme	
Amortissements réputés différés	

#### 4.7 Transfert de charges

Les transferts de charges qui s'élevaient à - 456 k Euros sont constitués par :

- remboursement assurance sinistres 186 K€
- remboursement AXA sur IDR -203 K€
- plan UP + Personnel -439 K€

## 5 AUTRES INFORMATIONS

### 5.1. Engagements financiers

#### a) Retraite

A leur départ en retraite, les salariés de la société reçoivent une indemnité dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et des autres modalités de la convention collective. De même au cours de leur vie professionnelle, les salariés acquièrent progressivement l'ancienneté déterminant l'attribution des pensions ou rentes auxquelles ils peuvent prétendre à la fin de leur période d'activité.

Le montant cumulé de ces engagements sociaux non provisionnés a été évalué au 31 décembre 2022 à 12 891 K€ (Indemnités de fin de carrière).

Ils recouvrent, d'une part, les indemnités de fin de carrière à hauteur de 12 080 K€ et, d'autre part, les rentes viagères à hauteur de 811 K€. Les rentes viagères concernent les retraités, les préretraités et les actifs « futurs ayant droit ».

L'estimation actuarielle des prestations accordées repose sur la méthode des unités de crédit projetées fondée sur le salaire de fin de carrière et les droits déterminés à la date d'évaluation.

Les calculs actuariels de ces engagements sont effectués par un cabinet spécialisé.

Les hypothèses de calculs de l'engagement sont les suivants :

- taux annuel d'inflation : 2.20%
- taux annuel de revalorisation des salaires : <35 ans : 6.20% ; [35,50[ : 3.90% ; >=50 : 2.60%,
- taux annuel d'actualisation : 4.04%
- table de survie : TGFH05

#### b) Autres engagements financiers

Les cautions et garanties diverses données s'élèvent à 12 014 K€.

Les engagements reçus en garantie de paiement des clients s'élèvent à 400 K€.

Les engagements 2022 donnés aux salariés bénéficiaires d'unités de performance sont nuls dans la mesure où les montants provisionnés sont supérieurs aux engagements salariés (cours réel < cours couvert).

Le montant des commandes non réceptionnées concernant les immobilisations s'élève à 10 455k€.

### 5.2. Effectif moyen

#### EFFECTIF MOYEN

<i>Effectifs</i>	Personnel salarié	Personnel à disposition	Total
Agents de maîtrise, techniciens	648		648
Employés	111	93	204
Ouvriers	315		315
<b>TOTAL</b>	<b>1 074</b>	<b>93</b>	<b>1 167</b>

### 5.3. Rémunération des organes d'Administration

La rémunération des dirigeants n'est pas communiquée car cette information conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

#### **5.4. Consolidation**

Les comptes individuels de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la Compagnie de Saint-Gobain dont le siège social est situé à Courbevoie « Tour SAINT GOBAIN », 12 Place de l'Iris , 92096 La Défense Cedex.

Conformément à l'article L.233-17 du Code de Commerce et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, de produire des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du Groupe.

#### **5.5. Intégration fiscale**

Depuis le 1er janvier 2007, la société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale conformément à l'accord qu'elle a donné à l'option exercée par la Société Mère en application de l'article 223 A du Code Général des Impôts."

La convention d'intégration prévoit la neutralité fiscale pour les filiales intégrées. Dans leurs relations avec la Compagnie de Saint-Gobain, société mère intégrante, les filiales acquittent leur impôt comme si elles étaient imposées séparément.

En cas de sortie du Groupe, les filiales déficitaires n'ont droit à aucune indemnisation au titre des déficits transmis à l'intégrante pendant la période d'intégration.

#### **5.6. Autres opérations présentant des risques et des avantages pour la société non traduits au bilan**

Aucune opération présentant des risques et avantages à signaler.

#### **5.7. Autres éléments significatifs**

Aucun événement significatif.

#### **5.8. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice**

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice.

# Placoplatre

## ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE

*Exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022*



## **PLACOPLATRE**

Société Anonyme au capital de 10.000.000 euros

Siège Social : Tour SAINT-GOBAIN

12 Place de l'Iris

92400 Courbevoie

RCS NANTERRE 729 800 706

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**DU 16 MAI 2023**

### **ORDRE DU JOUR**

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Approbation des charges non fiscalement déductibles visées à l'article 39-4 du code général des impôts ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions de l'exercice clos le 31 décembre 2022 visées aux articles L.225-38 et suivants du code de commerce ;
- Nomination d'une nouvelle administratrice
- Ratification de la nomination provisoire d'un administrateur
- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes
- Pouvoirs en vue des formalités.

# Placoplatre

## TEXTE DES RESOLUTIONS

*Exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022*



## **PLACOPLATRE**

Société Anonyme au capital de 10.000.000 euros  
Siège Social : Tour SAINT-GOBAIN  
12 Place de l'Iris  
92400 Courbevoie

RCS NANTERRE 729 800 706

### **TEXTE DES RESOLUTIONS**

#### **A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

#### **DU 16 MAI 2023**

#### **Première résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve le rapport du conseil d'administration et les comptes de l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels font apparaître un résultat bénéficiaire de 7 461 438,52 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au conseil d'administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

#### **Deuxième résolution**

L'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses et charges non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du code général des impôts, qui s'élèvent à un montant de 166 641 euros ainsi que l'impôt correspondant.

### Troisième résolution

L'Assemblée Générale, approuve l'affectation du résultat de 7 461 438,52 euros concernant l'exercice clos le 31/12/2022 qui lui est proposée par le conseil d'administration.

La réserve légale ayant atteint le dixième du capital social, le bénéfice net comptable de 7 461 438,52 euros vient s'ajouter au « Report à nouveau » bénéficiaire de 75 741 468,88 euros, pour former un total distribuable de 83 202 907,40 euros, sur lequel nous vous proposons de prélever :

Au titre de l'intérêt statutaire de 5% du capital social, soit	500 000,00 euros
Au titre de complément de dividende pour le porter à 5,14 € par action, soit	6 211 143,80 euros
Et de reporter le solde au compte report à nouveau soit	76 491 763,60 euros

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 23 mai 2023 par la Banque CACEIS CORPORATE TRUST, 14 rue Rouget de Lisle à ISSY LES MOULINEAUX (92130).

En outre conformément aux prescriptions de l'article 243 Bis du code général des **impôts**, il est rappelé que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICES	NOMBRE D' ACTIONS	DIVIDENDE PAR ACTION (€)	DIVIDENDE TOTAL (€)
2019	1.305.670	17,79	23.227.869
2020	1.305.670	16,63	21.713.292
2021	1.305.670	21,95	28.659.456

### Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, constate qu'aux termes du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, celui-ci n'a été avisé d'aucune convention nouvelle autorisée par le Conseil au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et entrant dans le champ d'application des dispositions des articles L.225-38 et L.225-39 du Code de Commerce.

### Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, nomme en qualité de nouvelle administratrice, Madame Mila VALJENTOVA pour une période de six exercices soit jusqu'à l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice 2028.

Mme VALJENTOVA est entrée dans le groupe en 2004 et occupe actuellement les fonctions de Directrice stratégie et analyses de marché.

Madame VALJENTOVA, remercie l'assemblée de sa confiance, déclare accepter ces fonctions, et satisfaire aux règles de cumul des mandats et n'être frappé par aucune mesure ni disposition susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la société.

### **Sixième résolution**

L'Assemblée Générale, ratifie la décision du Conseil d'Administration du 28 février 2023 par laquelle a été coopté en qualité d'administrateur Monsieur Stéphane GARCIA en remplacement de Monsieur Christian BOUIGEON, administrateur démissionnaire pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de L'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

### **Septième résolution**

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat du cabinet KPMG Audit en qualité de Commissaire aux comptes pour une nouvelle période de 6 exercices soit jusqu'à l'assemblée devant statuer sur les comptes de l'exercice 2028.

Le Cabinet KPMG Audit a fait connaître par avance à la Société qu'il acceptait le renouvellement de ce mandat.

### **Huitième résolution**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités requises par la loi.

# Placoplatre S.A.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Placoplatre S.A.

Tour Saint-Gobain

12, place de l'Iris - 92400 Courbevoie

## **Placoplatre S.A.**

Tour Saint-Gobain - 12, place de l'Iris - 92400 Courbevoie

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de la société Placoplatre S.A.,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Placoplatre S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

#### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### ***Informations relatives au gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

### ***Autres informations***

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 24 avril 2023

KPMG SA

Laurent Chillet

Associé

# Placoplatre S.A.

**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022  
Placoplatre S.A.  
Tour Saint-Gobain – 12, place de l'Iris - 92400 Courbevoie

## **Placoplatre S.A.**

Tour Saint-Gobain – 12, place de l'Iris - 92400 Courbevoie

### **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société Placoplatre S.A.,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

### **CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

## **CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris La Défense, le 24 avril 2023

KPMG SA

Laurent Chillet

Associé